

第十章 国際諮問委員会に関する一般規定

第六十八条 参加の条件

参加の条件

- 三九五 1 第八七号及び第八八号に掲げる国際諮問委員会の構成員は、関係国際諮問委員会のすべての活動に参加することができる。
- 三九六 2 (1) 認められた私企業が行う国際諮問委員会の業務への参加の請求は、当該私企業を認めた連合員が承認したものでなければならぬ。連合員は、この請求を事務総局長に於て送付するものとし、事務総局長は、これをすべての連合員及び関係国際諮問委員会の委員長に通報する。関係国際諮問委員会の委員長は、当該私企業に対し、その請求に関してとられた措置について通報する。
- 三九七 (2) 認められた私企業は、これを認めた連合員が、当該連合員に代わつて当該私企業が行動することを許可する旨を個々の場合に關係国際諮問委員会に通報した場合に限り、当該連合員に代わつて行動することができる。
- 三九八 3 (1) 国際機関及び第三十二条に規定する電気通信に関する地域的機関のうち、その業務を連合の業務と調整するものとして、連合の業務と関連する活動を行うものは、顧問の資格で国際諮問委員会の業務に参加することを認められる。
- 三九九 (2) 国際機関又は第三十二条に規定する電気通信に関する地域的機関が行う国際諮問委員会の業務への参加の最初の請求は、事務総局長に於て送付するものとし、事務総局長

CHAPITRE X
Dispositions générales concernant les Comités consultatifs internationaux

ARTICLE 68

Conditions de participation

- 395 1. Les membres des Comités consultatifs internationaux mentionnés aux numéros 87 et 88 peuvent participer à toutes les activités du Comité consultatif intéressé.
- 396 2. (1) Toute demande de participation aux travaux d'un Comité consultatif émanant d'une exploitation privée reconnue doit être approuvée par le Membre qui l'a reconnue. La demande est adressée par ce Membre au secrétaire général, qui la porte à la connaissance de tous les Membres et du directeur de ce Comité. Le directeur du Comité consultatif fait connaître à cette exploitation la suite qui a été donnée à sa demande.
- 397 (2) Une exploitation privée reconnue ne peut intervenir au nom du Membre qui l'a reconnue que si celui-ci, dans chaque cas particulier, fait savoir au Comité consultatif intéressé qu'il l'a autorisée à cet effet.
- 398 3. (1) Les organisations internationales et les organisations régionales de télécommunication mentionnées à l'article 32 qui coordonnent leurs travaux avec ceux de l'Union et qui ont des activités connexes, peuvent être admises à participer, à titre consultatif, aux travaux des Comités consultatifs.
- 399 (2) La première demande de participation aux travaux d'un Comité consultatif émanant d'une organisation internationale ou d'une organisation régionale de télécommunication mentionnée à l'article 32 est adressée au secrétaire général, qui la porte par les moyens de télécommuni-

は、これを最も適当な電気通信手段によつてすべての連合員に通報し、及び連合員に対してこの請求の受諾について意思を表明するよう要請する。一箇月の期間内に到着した連合員の回答の過半数が賛成であるときは、この請求は、受諾される。事務総局長は、協議の結果をすべての連合員及び調整委員会の構成員に通報する。

四〇〇 4 (1) 學術団体又は工業団体で、電気通信の問題の研究又は電気通信業務用の器材の研究若しくは製作に従事するものは、関係国の主管庁の承認を条件として、国際諮問委員会の研究委員会の会合に顧問の資格で参加することを認められる。

四〇一 (2) 學術団体又は工業団体が行う国際諮問委員会の研究委員会の会合への参加の請求は、関係国の主管庁が承認したものでなければならぬ。主管庁は、この請求を事務総局長にあてて送付するものとし、事務総局長は、これをすべての連合員及び関係国際諮問委員会の委員長に通報する。関係国際諮問委員会の委員長は、当該団体に對し、その請求に關してとられた措置について通報する。

四〇二 5 認められた私企業、国際機関、電気通信に關する地域的機関又は學術団体若しくは工業団体で、国際諮問委員会の業務に参加することを認められたものは、事務総局長にあてた通告によつてその参加を終止する権利を有する。その終止は、事務総局長が通告を受領した日から一年の期間が満了した時に効力を生ずる。

第六十九条 総会の任務

cation les plus appropriés à la connaissance de tous les Membres et les invite à se prononcer sur l'acceptation de cette demande; la demande est acceptée si la majorité des réponses des Membres parvenues dans le délai d'un mois est favorable. Le secrétaire général porte le résultat de cette consultation à la connaissance de tous les Membres et des membres du Comité de coordination.

400 4. (1) Les organismes scientifiques ou industriels qui se consacrent à l'étude de problèmes de télécommunication ou à l'étude ou la fabrication de matériel destiné aux services de télécommunication peuvent être admis à participer, à titre consultatif, aux réunions des commissions d'études des Comités consultatifs, sous réserve de l'approbation des administrations des pays intéressés.

401 (2) Toute demande d'admission aux réunions des commissions d'études d'un Comité consultatif émanant d'un organisme scientifique ou industriel doit être approuvée par l'administration du pays intéressé. La demande est adressée par cette administration au secrétaire général qui en informe tous les Membres et le directeur de ce Comité. Le directeur du Comité consultatif fait connaître à l'organisme scientifique ou industriel la suite qui a été donnée à sa demande.

402 5. Toute exploitation privée reconnue, toute organisation internationale ou organisation régionale de télécommunications, ou tout organisme scientifique ou industriel qui a été admis à participer aux travaux d'un Comité consultatif a le droit de dénoncer cette participation par une notification adressée au secrétaire général. Cette dénonciation prend effet à l'expiration d'une période d'une année à partir du jour de réception de la notification par le secrétaire général.

ARTICLE 69

Rôles de l'Assemblée plénière

- 四〇三 総会は、次のことを行う。
- 四〇四 (a) 研究委員会の報告を審査し、及びこの報告中の意見案を承認し、修正し、又は否決すること。
- 四〇五 (b) 研究中の問題についてその研究を継続することが必要であるかないかを判定するために審査を行い、及び第三二六号の規定により研究に付される新たな問題の表を作成すること。
新たな問題の作成に当たつては、その研究が原則として総会から総会までの期間の二倍の期間の間に完了すべきであることに留意する。
- 四〇六 (c) 連合の資源に対する要求を最小限度にとどめることが必要であることを考慮して、第四〇五号の規定に基づく作業計画を承認し、問題の重要性、優先性及び緊急性に応じてその研究の順序を決定すること。
- 四〇七 (d) 第四〇六号の規定に基づいて承認された作業計画を考慮して、現在の研究委員会を存続させるべきか廃止すべきか及び新たな研究委員会を設置する必要があるかないかを決定すること。
- 四〇八 (e) 研究すべき問題を研究委員会に割り当てること。
- 四〇九 (f) 前回の総会の後の国際諮問委員会の業務に関する委員長長の報告を審査し及び承認すること。
- 四一〇 (g) 管理理事会に提出するため、必要な場合には、第四三九号の規定に従つて委員長が提出する見積書で次回の総会までの国際諮問委員会の会計上の要求に関するものを承認すること。
- 四一一 (h) 決議及び決定を採択する場合には、予見可能な会計上の影響を考慮するものとし、全権委員会議の定めた最高限度額を超える支出をもちたすことがある決議及び決定の採択を避けよう努めること。

- 403 L'assemblée plénière:
- 404 a) examine les rapports des commissions d'études et approuve, modifie ou rejette les projets de recommandation que contiennent ces rapports;
- 405 b) examine les questions existantes afin de voir s'il y a lieu ou non d'en poursuivre l'étude, et établit la liste des nouvelles questions à étudier conformément aux dispositions du numéro 326. Lors de la rédaction du texte de nouvelles questions, il convient de s'assurer qu'en principe leur étude devrait pouvoir être menée à bien dans un délai égal au double de l'intervalle entre deux assemblées plénières;
- 406 c) approuve le programme de travail découlant des dispositions du numéro 405 et fixe l'ordre des questions à étudier d'après leur importance, leur priorité et leur urgence en tenant compte de la nécessité de maintenir au minimum les exigences quant aux ressources de l'Union;
- 407 d) décide, au vu du programme de travail approuvé dont il est question au numéro 406, s'il y a lieu de maintenir ou de dissoudre les commissions d'études existantes, ou de créer de nouvelles commissions d'études;
- 408 e) attribue aux commissions d'études les questions à étudier;
- 409 f) examine et approuve le rapport du directeur sur les travaux du Comité depuis la dernière réunion de l'Assemblée plénière;
- 410 g) approuve, s'il y a lieu, en vue de la transmettre au Conseil d'administration, l'estimation présentée par le directeur aux termes des dispositions du numéro 439 des besoins financiers du Comité jusqu'à la prochaine assemblée plénière;
- 411 h) lors de la prise des résolutions ou décisions, l'assemblée plénière devrait tenir compte des répercussions financières prévisibles et doit s'efforcer d'éviter de prendre telles résolutions et décisions qui peuvent entraîner le dépassement des limites supérieures des crédits fixés par la Conférence de plénipotentiaires;

- 四一二 (i) 世界プラン委員会の報告並びに第十一条及びこの章の規定の範囲内で必要と認めるその他のすべての問題を審査する」と。

第七十条 総会の会合

- 四一三 1 総会は、通常、前回の総会が定めた期日に、定めた場所で開催する。
- 四一四 2 総会の会合の期日及び場所又はこれらのいずれかは、連合員の意見を求めた事務総局長の要請に応じて回答した連合員の過半数の承認を得た上で、変更することができる。
- 四一五 3 国際諮問委員会の総会の各会合においては、会合が開催される国の代表団の長又は、会合が連合の所在地において開催されるときは、総会で選出された者が議長となる。議長は、総会で選出された副議長によつて補佐される。
- 四一六 4 事務総局長は、関係国際諮問委員会の委員長と合意の上、総会及び研究委員会の会合のため、必要な事務上及び会計上の措置をとる。

第七十一条 総会における用語及び投票権

- 四一七 1 (1) 総会の用語は、第十六条及び第七十八条に定める用語とする。
- 四一八 (2) 研究委員会の準備文書、総会の文書及び議事録並びに総会の閉会後に国際諮問委員会が発表する文書は、連合の三の業務用語により作成する。

総会における用語及び投票権

- 412 1/ examine les rapports de la Commission mondiale du Plan et toutes les autres questions jugées nécessaires dans le cadre des dispositions de l'article 11 et du présent chapitre.

ARTICLE 70

Réunions de l'Assemblée plénière

- 413 1. L'assemblée plénière se réunit normalement à la date et au lieu fixés par l'assemblée plénière précédente.
- 414 2. La date et le lieu d'une réunion de l'assemblée plénière, ou l'un des deux seulement, peuvent être modifiés avec l'approbation de la majorité des Membres de l'Union qui ont répondu à une demande du secrétaire général sollicitant leur avis.
- 415 3. A chacune de ces réunions, l'assemblée plénière d'un Comité consultatif est présidée par le chef de la délégation du pays dans lequel la réunion a lieu ou, lorsque cette réunion se tient au siège de l'Union, par une personne élue par l'assemblée plénière elle-même; le président est assisté de vice-présidents élus par l'assemblée plénière.
- 416 4. Le secrétaire général est chargé de prendre, en accord avec le directeur du Comité consultatif intéressé, les dispositions administratives et financières nécessaires en vue des réunions de l'assemblée plénière et des commissions d'études.

ARTICLE 71

Langues et droit de vote aux assemblées plénières

- 417 1. (1) Les langues utilisées au cours des assemblées plénières sont celles qui sont prévues aux articles 16 et 78.
- 418 (2) Les documents préparatoires des commissions d'études, les documents et les procès-verbaux des assemblées plénières et les documents publiés à la suite de celles-ci par les Comités consultatifs internationaux sont rédigés dans les trois langues de travail de l'Union.

- 四一九 2 国際諮問委員会の総会の会合において投票を許される連合員は、第一〇号に規定する連合員とする。もつとも、連合員が主管庁によつて代表されていないときは、第三九七号の規定に従ふことを条件として、関係連合員の認められた私企業に派遣する代表者が、その数を問わず全体で一の票のみを投ずる権利を有する。
- 四二〇 3 権限の委任に関する第三九一号から第三九四号までの規定は、総会に準用する。

第七十二条 研究委員会

- 四二一 1 総会は、研究に付する問題を取り扱ふために必要な研究委員会を設置し、必要に応じて存続させる。主管庁、認められた私企業並びに第三九八号及び第三九九号の規定に従つて認められる国際機関及び電気通信に関する地域的機関で、研究委員会の業務への参加を希望するものは、その旨を、総会中又は総会の閉会後、関係国際諮問委員会の委員長に通知する。
- 四二二 2 また、第四〇〇号及び第四〇一号の規定に従ふことを条件として、学術団体又は工業団体の専門家は、研究委員会の会合に顧問の資格で参加することを認められる。
- 四二三 3 総会は、通常、各研究委員会について一人の主任報告者及び一人の副主任報告者を任命する。研究委員会の業務量の上で必要なときは、総会は、これに必要なと認める追加の副主任報告者を任命する。主任報告者及び副主任報告者を任命する場合には、能力に関する基準、衡平な地理的配分の必要性及び開発途上国の一層効果的な参加を促進する必要性について、特別の考慮を払わなければならない。総会から総会まで

- 419 2. Les Membres autorisés à voter aux séances des assemblées plénières des Comités consultatifs sont ceux qui sont visés au numéro 10. Toutefois, lorsqu'un Membre de l'Union n'est pas représenté par une administration, les représentants des exploitations privées reconnues du pays concerné ont, ensemble et quel que soit leur nombre, droit à une seule voix, sous réserve des dispositions du numéro 397.
- 420 3. Les dispositions des numéros 391 à 394 relatives aux procurations s'appliquent aux assemblées plénières.

ARTICLE 72

Commissions d'études

- 421 1. L'assemblée plénière crée et maintient selon les besoins les commissions d'études nécessaires pour traiter les questions qu'elle a mises à l'étude. Les administrations, les exploitations privées reconnues, les organisations internationales et les organisations régionales de télécommunication, admises conformément aux dispositions des numéros 398 et 399, désireuses de prendre part aux travaux de commissions d'études, se font connaître soit au cours de l'assemblée plénière, soit, ultérieurement, au directeur du Comité consultatif intéressé.
- 422 2. En outre, et sous réserve des dispositions des numéros 400 et 401, les experts des organismes scientifiques ou industriels peuvent être admis à participer, à titre consultatif, à toute réunion de l'une quelconque des commissions d'études.
- 423 3. L'assemblée plénière nomme normalement un rapporteur principal et un vice-rapporteur principal pour chaque commission d'études. Si le volume de travail d'une commission d'études l'exige, l'assemblée plénière nomme, pour cette commission, autant de vice-rapporteurs principaux supplémentaires qu'elle l'estime nécessaire. Lors de la nomination des rapporteurs principaux et des vice-rapporteurs principaux, on tiendra compte tout particulièrement des critères de compétence et de l'exigence d'une répartition géographique équitable, ainsi que de la nécessité de favoriser la participation plus efficace des pays en développement. Si, dans l'intervalle entre deux réunions de l'assemblée plénière, un rapporteur

の間において、主任報告者がその職務を行うことができなくなり、かつ、その研究委員会の副主任報告者が一人のみ任命されているときは、この副主任報告者がその地位に就く。総会が二人以上の副主任報告者を任命している研究委員会は、次の回の会合において、これらの副主任報告者の中から新たな主任報告者を、また、必要な場合には、研究委員会の構成員の中から新たな副主任報告者を選出する。総会が二人以上の副主任報告者を任命している研究委員会は、総会から総会までの間において副主任報告者の一人がその職務を行うことができなくなつたときは、同様に、新たな副主任報告者を選出する。

第七十三条 研究委員会の業務の処理

研究委員
会の業務
の処理

- 四二四 1 研究委員会に付託された問題は、できる限り、通信によつて処理する。
- 四二五 2 (1) もつとも、総会は、多くの問題を一括して処理するため必要と認める研究委員会の開催に関し、有用な指示を与えることができる。
- 四二六 (2) 研究委員会は、原則として、総会から総会までの間において、総会の前の最終会合を含めて三回以上会合してはならない。
- 四二七 (3) また、研究委員会の主任報告者は、総会の閉会后、通信によつて処理することができなかつた問題を口頭で討議するため、総会で定められなかつた当該研究委員会の会合が必要であると認めるときは、自国の主管庁の承認を得て、かつ、関係国際諮問委員会の委員長及び当該研究委員会の

principal vient à être empêché d'exercer ses fonctions, et si sa commission d'études n'avait qu'un vice-rapporteur principal, celui-ci prend sa place. Dans le cas où il s'agit d'une commission d'études pour laquelle l'assemblée plénière avait nommé plusieurs vice-rapporteurs principaux, cette commission, au cours de sa réunion suivante, élit parmi eux son nouveau rapporteur principal et, si nécessaire, un nouveau vice-rapporteur principal parmi ses membres. Une telle commission d'études élit de même un nouveau vice-rapporteur principal au cas où l'un de ses vice-rapporteurs principaux est empêché d'exercer ses fonctions dans l'intervalle entre deux réunions de l'assemblée plénière.

ARTICLE 73

Traitement des affaires des commissions d'études

- 424 1. Les questions confiées aux commissions d'études sont, dans la mesure du possible, traitées par correspondance.
- 425 2. (1) Cependant, l'assemblée plénière peut utilement donner des directives au sujet des réunions de commissions d'études qui apparaissent nécessaires pour traiter des groupes importants de questions.
- 426 (2) En règle générale, dans l'intervalle entre deux assemblées plénières, une commission d'études ne tient pas plus de deux réunions, dont sa réunion finale qui précède l'assemblée plénière.
- 427 (3) En outre, s'il apparaît à un rapporteur principal, après l'assemblée plénière, qu'une ou plusieurs réunions de sa commission d'études non prévues par l'assemblée plénière sont nécessaires pour discuter verbalement des questions qui n'ont pas pu être traitées par correspondance, il peut, avec l'autorisation de son administration et après consultation du directeur intéressé et des membres de sa commission, proposer une réunion à un endroit convenable, en tenant compte de la nécessité de réduire les dépenses au minimum.

構成員と協議の上、経費を最小限度にとどめることができることを考慮して、適当な場所における会合を提議することができる。

四二八 3 総会は、必要な場合には、二以上の研究委員会からの専門家の参加を必要とする問題の研究を行うため、合同作業部会を設置することができる。

四二九 4 国際諮問委員会の委員長は、事務総局長と協議の後、各種の関係研究委員会の主任報告者と合意の上、同一の期間中に同一の場所で開催すべき一群の研究委員会の会合に関する一般的計画を作成する。

四三〇 5 国際諮問委員会の委員長は、参加した主管庁、国際諮問委員会の認められた私企業並びに参加した国際機関及び電気通信に関する地域の機関に対し、研究委員会の最終報告を送付する。この報告は、できる限り速やかに、かつ、いかなる場合にも次回の総会の期日の少なくとも一箇月前に到着するようにに送付する。この規定は、研究委員会の会合を総会の会合の直前に行う場合には、適用しないことができる。このような条件に従って送付される報告の対象とならなかつた問題は、総会の議事日程に掲げることができない。

第七十四条 委員長の任務及び専門事務局

四三一 1 (1) 国際諮問委員会の委員長は、総会及び研究委員会の業務を調整するものとし、国際諮問委員会の業務を組織するものについて責任を負う。

四三二 (2) 委員長は、国際諮問委員会の文書について責任を負うものとし、事務総局長と協力して、これを連合の業務用語に

428 3. L'assemblée plénière peut, en cas de besoin, constituer des groupes de travail mixtes pour l'étude des questions qui requièrent la participation d'experts de plusieurs commissions d'études.

429 4. Après avoir consulté le secrétaire général, le directeur d'un Comité consultatif, d'accord avec les rapporteurs principaux des diverses commissions d'études intéressées, établit le plan général des réunions du groupe des commissions d'études qui doivent siéger en un même lieu pendant la même période.

430 5. Le directeur envoie les rapports finals des commissions d'études aux administrations participantes, aux exploitations privées reconnues du Comité consultatif et, éventuellement, aux organisations internationales et aux organisations régionales de télécommunication, qui y ont participé. Ces rapports sont envoyés aussitôt que possible et, en tout cas, assez tôt pour qu'ils parviennent à leurs destinataires au moins un mois avant la date de la prochaine assemblée plénière. Il peut seulement être dérogé à cette clause lorsque des réunions des commissions d'études ont lieu immédiatement avant celle de l'assemblée plénière. Les questions qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport parvenu dans les conditions ci-dessus ne peuvent pas être inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée plénière.

ARTICLE 74

Fonctions du directeur : secrétariat spécialisé

431 1. (1) Le directeur d'un Comité consultatif coordonne les travaux de l'assemblée plénière et des commissions d'études; il est responsable de l'organisation des travaux du Comité.

432 (2) Le directeur a la responsabilité des documents du Comité et prend, de concert avec le secrétaire général, les mesures voulues pour qu'ils soient publiés dans les langues de travail de l'Union.

- より発表するために必要な措置をとる。
- 四三三 (3) 委員長は、その直接の指揮の下に国際諮問委員会の業務を組織するために執務する専門職員から成る事務局によつて補佐される。
- 四三四 (4) 国際諮問委員会の専門事務局、研究所及び技術的施設の職員は、第二八二号の規定による事務総局長の管理上の監督に服する。
- 四三五 2 委員長は、全権委員会議又は管理理事会が承認した予算の範囲内で、専門事務局の技術職員及び事務職員を選考する。この技術職員及び事務職員の任命は、事務総局長が委員長と合意の上行う。任免の最終の決定は、事務総局長が行つ。
- 四三六 3 委員長は、総会及び研究委員会の討議に権利として顧問の資格で参加する。委員長は、第四一六号の規定に従うことを条件として、総会及び研究委員会の会合の準備に関するすべの措置をとる。
- 四三七 4 委員長は、総会に提出する報告において、前回の総会の後の国際諮問委員会の活動を報告する。この報告は、承認を得た後、管理理事会に提出するため、事務総局長に送付する。
- 四三八 5 委員長は、前年中の国際諮問委員会の活動に関する報告を、管理理事会及び連合員に知らせるため、管理理事会の年次会期に提出する。
- 四三九 6 委員長は、次回の総会までの国際諮問委員会の会計上の要求に関する見積書について、事務総局長と協議の上、総会の承認を求める。この見積書は、承認を得た後、管理理事会に提出するため、事務総局長に送付する。
- 四四〇 7 委員長は、翌年度の国際諮問委員会の経費の見積書を、事務総局長が連合の年度予算案に含めるやうに、総会が承認し

- 433 (3) Le directeur est assisté par un secrétaire formé de personnel spécialisé qui travaille sous son autorité directe à l'organisation des travaux du Comité.
- 434 (4) Le personnel des secrétariats spécialisés, des laboratoires et des installations techniques des Comités consultatifs relève, du point de vue administratif, de l'autorité du secrétaire général conformément aux dispositions du numéro 282.
- 435 2. Le directeur choisit le personnel technique et administratif de ce secrétariat dans le cadre du budget approuvé par la Conférence de plénipotentiaires ou par le Conseil d'administration. La nomination de ce personnel technique et administratif est arrêtée par le secrétaire général, en accord avec le directeur. La décision définitive de nomination ou de licenciement appartient au secrétaire général.
- 436 3. Le directeur participe de plein droit à titre consultatif aux délibérations de l'Assemblée plénière et des commissions d'études. Il prend toutes mesures concernant la préparation des réunions de l'Assemblée plénière et des commissions d'études, sous réserve des dispositions du numéro 416.
- 437 4. Le directeur rend compte, dans un rapport présenté à l'Assemblée plénière, de l'activité du Comité consultatif depuis la dernière réunion de l'Assemblée plénière. Ce rapport, après approbation, est envoyé au secrétaire général pour être transmis au Conseil d'administration.
- 438 5. Le directeur présente au Conseil d'administration, à sa session annuelle, un rapport sur les activités du Comité pendant l'année précédente, aux fins d'information du Conseil et des Membres de l'Union.
- 439 6. Le directeur, après avoir consulté le secrétaire général, soumet à l'approbation de l'Assemblée plénière une estimation des besoins financiers du Comité consultatif jusqu'à la prochaine assemblée plénière. Cette estimation, après approbation, est envoyée au secrétaire général pour être soumise au Conseil d'administration.
- 440 7. Le directeur établit, afin que le secrétaire général les incorpore aux prévisions budgétaires annuelles de l'Union, les prévisions de dépenses du Comité pour l'année suivante, en se fondant sur l'estimation des besoins

四四一 国際諮問委員会の会計上の要求に関する見積書に基づいて作成する。
8 委員長は、この条約の範囲内で、必要な限り連合の技術協力及び技術援助の活動に参加する。

第七十五条 主管庁会議に対する提案

四四二 1 国際諮問委員会の総会は、その意見から又は実施中の研究成果から直接生ずる提案を主管庁会議に提出する権限を有する。

四四三 2 国際諮問委員会の総会は、また、業務規則の改正提案を作成することができる。

四四四 3 第四四二号及び第四四三号の提案は、第三七九号に定める条件に従つて集め、整理し、及び通知するため、十分な余裕をもつて事務総局長にあてて送付する。

第七十六条 国際諮問委員会相互の關係及び国際諮問委員会と國際機關との關係

四四五 1 (1) 両国際諮問委員会の総会は、共通の利害關係を有する問題について研究し及び意見を表明するため、合同委員会を設置することができる。

四四六 (2) 両国際諮問委員会の委員長は、共通の利害關係を有する問題について研究し及び意見案を作成するため、主任報告者と協力して、両国際諮問委員会の研究委員会の合同の会合を組織することができる。この意見案は、各国際諮問委員会との總會の總會に提出する。

一九八二年の國際電気通信条約及び紛争解決議定書

financiers du Comité approuvée par l'assemblée plénière.

441 8. Le directeur participe dans toute la mesure nécessaire aux activités de coopération et d'assistance techniques de l'Union dans le cadre des dispositions de la Convention.

ARTICLE 75

Propositions pour les conférences administratives

442 1. Les assemblées plénières des Comités consultatifs internationaux sont autorisées à soumettre aux conférences administratives des propositions découlant directement de leurs recommandations ou de conclusions de leurs études en cours.

443 2. Les assemblées plénières des Comités consultatifs peuvent également formuler des propositions de modification aux Règlements administratifs.

444 3. Ces propositions sont adressées en temps utile au secrétaire général en vue d'être rassemblées, coordonnées et communiquées dans les conditions prévues au numéro 379.

ARTICLE 76

Relations des Comités consultatifs entre eux et avec des organisations internationales

445 1. (1) Les assemblées plénières des Comités consultatifs peuvent constituer des commissions mixtes pour effectuer des études et émettre des recommandations sur des questions d'intérêt commun.

446 (2) Les directeurs des Comités consultatifs peuvent, en collaboration avec les rapporteurs principaux, organiser des réunions mixtes de commissions d'études des deux Comités consultatifs, en vue d'effectuer des études et de préparer des projets de recommandation sur des questions d'intérêt commun. Ces projets de recommandation sont soumis à la prochaine réunion de l'assemblée plénière de chacun des Comités consultatifs.

四四七 2 国際諮問委員会の総会又は委員長は、当該国際諮問委員会が他の国際諮問委員会又は国際機関の会合に代表者を出席させるよう招請されたときは、第三一九号の規定を考慮して、顧問の資格で代表者を出席させるための措置をとる権限を有する。

四四八 3 事務総局長、事務総局次長、国際周波数登録委員会の議長及び他の国際諮問委員会の委員長又はこれらの者の代理は、国際諮問委員会の会合に顧問の資格で出席することができる。国際諮問委員会は、必要な場合には、その会合に代表者を出席させることを必要と認めなかつた連合の常設機関に対し、代表者を顧問の資格で出席させるよう招請することができる。

第十一章 会議及び他の会合の内部規則

第七十七条 会議及び他の会合の内部規則

1 席順

四四九 会議の会合における代表団の席順は、代表される国のフランス語による名称のアルファベット順による。

2 会議の開会

四五〇 1 (1) 会議の開会に先立ち、代表団の長の会合を開催する。この会合においては、本会議の第一回会合の議事日程を作成

447 2. Lorsque l'un des Comités consultatifs est invité à se faire représenter à une réunion de l'autre Comité consultatif ou d'une organisation internationale, son assemblée plénière ou son directeur est autorisé, en tenant compte du numéro 329, à prendre des dispositions pour assurer cette représentation à titre consultatif.

448 3. Le secrétaire général, le vice-secrétaire général, le président du Comité international d'enregistrement des fréquences et le directeur de l'autre Comité consultatif, ou leurs représentants, peuvent assister à titre consultatif aux réunions d'un Comité consultatif. En cas de besoin, un Comité peut inviter à ses réunions, à titre consultatif, des représentants de tout organe permanent de l'Union qui n'a pas jugé nécessaire de se faire représenter.

CHAPITRE XI

Règlement intérieur des conférences et autres réunions

ARTICLE 77

Règlement intérieur des conférences et autres réunions

1. Ordre des places

449 Aux séances de la conférence, les délégations sont rangées dans l'ordre alphabétique des noms en français des pays représentés.

2. Inauguration de la conférence

450 1. (1) La séance inaugurale de la conférence est précédée d'une réunion des chefs de délégation au cours de laquelle est préparé l'ordre du jour de la première séance plénière et sont présentées des propositions

- し、かつ、交替の原則、地理的配分、必要な能力及び第四五四号の規定を考慮して、会議及びその委員会の組織並びにこれらの議長及び副議長の指名について提議を行う。
- 四五一 (2) 代表団の長の会合の議長は、第四五二号及び第四五三号の規定により指名される。
- 四五二 (1) 会議は、招請政府が指名する者が開会する。
- 四五三 (2) 招請政府がない場合には、会議は、最年長の代表団の長が開会する。
- 四五四 3 (1) 本会議の第一回会合においては、会議の議長の選挙を行う。議長は、原則として、招請政府が指名する者とする。
- 四五五 (2) 招請政府がない場合には、第四五〇号に規定する代表団の長の会合において代表団の長が行った提議を考慮して議長を選出する。
- 四五六 4 本会議の第一回会合においては、また、次のことを行う。
- 四五七 (a) 会議の副議長の選挙
- 四五八 (b) 会議の委員会の設置並びに各委員会の議長及び副議長の選挙
- 四五九 (c) 会議の事務局の設置。事務局は、事務総局の職員及び、必要な場合には、招請政府の主管庁が提供する職員で構成する。
- 3 会議の議長の権限
- 四六〇 1 議長は、本会議の会合の開会及び閉会を宣言し、討論を主宰し、内部規則の適用を確保し、発言を許し、問題を投票にする。

- concernant l'organisation et la désignation des présidents et vice-présidents de la conférence et de ses commissions compte tenu du principe du roulement de la répartition géographique, de la compétence nécessaire et des dispositions du numéro 454.
- 451 (2) Le président de la réunion des chefs de délégation est désigné conformément aux dispositions des numéros 452 et 453.
- 452 2. (1) La conférence est inaugurée par une personnalité désignée par le gouvernement invitant.
- 453 (2) S'il n'y a pas de gouvernement invitant, elle est inaugurée par le chef de délégation le plus âgé.
- 454 3. (1) A la première séance plénière, il est procédé à l'élection du président qui, généralement, est une personnalité désignée par le gouvernement invitant.
- 455 (2) S'il n'y a pas de gouvernement invitant, le président est choisi compte tenu de la proposition faite par les chefs de délégation au cours de la réunion visée au numéro 450.
- 456 4. La première séance plénière procède également:
- 457 a) à l'élection des vice-présidents de la conférence;
- 458 b) à la constitution des commissions de la conférence et à l'élection des présidents et vice-présidents respectifs;
- 459 c) à la constitution du secrétariat de la conférence, lequel est composé de personnel du Secrétariat général de l'Union et, le cas échéant, de personnel fourni par l'administration du gouvernement invitant.
3. Prerogatives du président de la conférence
- 460 1. En plus de l'exercice de toutes les autres prérogatives qui lui sont conférées dans le présent règlement, le président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance plénière, dirige les débats, veille à l'application

付し、並びに採択された決定を発表するほか、この内部規則によつて与えられるその他のすべての権限を行使する。

四六一 2 議長は、会議の業務を統括し、本会議の会合における秩序の維持を確保する。議長は、議事進行の動議及び発言について決定を行い、並びに特に討論の延期若しくは終結又は会合の閉会若しくは中止を提議する権限を有する。議長は、また、必要と認めるときは、本会議の会合の招集の延期を決定することができる。

四六二 3 議長は、すべての代表団が討議中の問題に関して自由かつ十分に意見を表明する権利を保護する。

四六三 4 議長は、討論が討議中の問題に限定されることを確保するものとし、討議中の問題から逸脱する発言者に対し、討論をこの問題に限定する必要があることを注意するため、その発言を中断することができる。

4 委員会の設置

四六四 1 本会議は、会議の討議に付される問題を検討するため、委員会を設置することができる。委員会は、小委員会を設置することができる。委員会及び小委員会は、それぞれ作業部会を設置することができる。

四六五 2 小委員会及び作業部会は、絶対的に必要である場合に限り、設置される。

四六六 3 第四六四号及び第四六五号の規定に従うことを条件として、次の委員会を設置する。

四六七 4.1 運営委員会

四六八 (a) この委員会は、通常、会議又は会合の議長(この委員会

du règlement intérieur, donne la parole, met les questions aux voix et proclame les décisions adoptées.

461 2. Il a la direction générale des travaux de la conférence et veille au maintien de l'ordre au cours des séances plénières. Il statue sur les motions et points d'ordre et a, en particulier, le pouvoir de proposer l'ajournement ou la clôture du débat, la levée ou la suspension d'une séance. Il peut aussi décider d'ajourner la convocation d'une séance plénière, s'il le juge nécessaire.

462 3. Il protège le droit de toutes les délégations d'exprimer librement et pleinement leur avis sur le sujet en discussion.

463 4. Il veille à ce que les débats soient limités au sujet en discussion et il peut interrompre tout orateur qui s'écarterait de la question traitée, pour lui rappeler la nécessité de s'en tenir à cette question.

4. Institution des commissions

464 1. La séance plénière peut instituer des commissions pour examiner les questions soumises aux délibérations de la conférence. Ces commissions peuvent instituer des sous-commissions. Les commissions et sous-commissions peuvent également constituer des groupes de travail.

465 2. Il n'est institué de sous-commissions et groupes de travail que si cela est absolument nécessaire.

466 3. Sous réserve des dispositions prévues aux numéros 464 et 465, il sera établi les commissions suivantes:

467 4.1 Commission de direction

468 a) Cette commission est normalement constituée par le président de

の議長となる。)及び副議長並びに委員会の議長及び副議長で構成する。

四六九 (b) 運営委員会は、業務の円滑な運行に係るすべての活動について調整を行い、並びに一部の代表団の人数が限られていることにかんがみ、公合がでる限り重複しないよう、その順序及び回数計画する。

四七〇 4.2 委任状委員会

四七一 この委員会は、会議の代表団の委任状を審査し、及びその結論を本会議が定めた期間内に本会議に報告する。

四七二 4.3 編集委員会

四七三 (a) 表明された意見を考慮してできる限り最終的案文の形式で諸種の委員会が作成した本文は、編集委員会に送付する。編集委員会は、意味を変更しないで本文の形式を完全にし、必要な場合には、修正されない従前の本文と併せて編集することを任務とする。

四七四 (b) 編集委員会は、第四七三号の本文を本会議に提出する。本会議は、これを承認し、又は再検討のために関係委員会に差し戻す。

四七五 4.4 予算統制委員会

四七六 (a) 本会議は、会議又は会合の開会に際して、その組織を検討すること、代表に提供する便宜を検討すること並びに会議又は会合の全期間を通じて要した経費の計算書を審査し及び承認することを任務とする。予算統制委員会を設置する。予算統制委員会は、これに参加することを希望する代表団の構成員のほか、事務総局長の代理及び招請政府がある場合にはその代表者を含む。

四七七 (b) 管理理事会が承認した会議又は会合の子算が使用し尽く

469 la conférence ou de la réunion, qui la préside, par les vice-présidents et par les présidents et vice-présidents des commissions.

469 b) La commission de direction coordonne toutes les activités afférentes au bon déroulement des travaux et elle établit l'ordre et le nombre des séances, en évitant, si possible, toute simultanéité vu le petit nombre des membres de certaines délégations.

470 4.2 Commission des pouvoirs

471 Cette commission vérifie les pouvoirs des délégations aux conférences et elle présente ses conclusions à la séance plénière dans les délais fixés par celle-ci.

472 4.3 Commission de rédaction

473 a) Les textes établis avant que possible dans leur forme définitive par les diverses commissions en tenant compte des avis exprimés, sont soumis à la commission de rédaction, laquelle est chargée d'en perfectionner la forme sans en altérer le sens et, s'il y a lieu, de les assembler avec les textes antérieurs non amendés.

474 b) Ces textes sont soumis par la commission de rédaction à la séance plénière, laquelle les approuve ou les renvoie, aux fins de nouvel examen, à la commission compétente.

475 4.4 Commission de contrôle budgétaire

476 a) L'ouverture de chaque conférence ou réunion, la séance plénière nomme une commission de contrôle budgétaire chargée d'apprécier l'organisation et les moyens d'action mis à la disposition des délégués, d'examiner et d'approuver les comptes des dépenses encourues pendant toute la durée de la conférence ou réunion. Cette commission comprend, indépendamment des membres des délégations qui désirent y participer, un représentant du secrétaire général et, s'il y a un gouvernement invité, un représentant de celui-ci.

477 b) Avant l'équipement du budget approuvé par le Conseil d'administration pour la conférence ou réunion, la commission de contrôle

される前に、予算統制委員会は、会議又は会合の事務局と協力して、経費の中間報告を本会議に提出する。本会議は、実際の進行状況からみて、承認された予算が使用し尽くされる日を超えて会議又は会合を延長することが妥当であるかないかを決定するため、この報告を考慮に入れる。

(c) 予算統制委員会は、会議又は会合の経費の概算額及びこの会議又は会合の行つた決定の実施がもたらすことのある経費の見積額をできる限り正確に示す報告を、会議又は会合の終わりに、本会議に提出する。

(d) 本会議は、第四七八号の報告を審査し及び承認した後、意見を付して事務総局長に送付する。事務総局長は、これを管理理事会の次の年次会期に提出する。

5 委員会の構成

四八〇 全権委員会議

四八一 委員会は、連合員の代表及び第三四四号から第三四六号までに掲げるオブザーバーであつて、参加を請求するもの又は本会議が指名するもので構成する。

5.2 主管庁会議

四八三 委員会は、連合員の代表並びに第三五四号から第三五八号までに掲げるオブザーバー及び代表者であつて、参加を請求するもの又は本会議が指名するもので構成する。

四八四 6 小委員会の議長及び副議長

四八五 委員会の議長は、委員会が設置する小委員会の議長及び副議

の議長及び副議長

budgétaire, en collaboration avec le secrétariat de la conférence ou reunion, présente à la séance plénière un état provisoire des dépenses. La séance plénière en tient compte, afin de décider si les progrès réalisés justifient une prolongation au-delà de la date à laquelle le budget approuvé sera épuisé.

478 c) A la fin de chaque conférence ou réunion, la commission de contrôle budgétaire présente à la séance plénière un rapport indiquant, aussi exactement que possible, le montant estimé des dépenses de la conférence ou réunion, ainsi que de celles que risque d'entraîner l'exécution des décisions prises par cette conférence ou réunion.

479 d) Après avoir examiné et approuvé ce rapport, la séance plénière le transmet au secrétaire général, avec ses observations, afin qu'il en saisisse le Conseil d'administration lors de sa prochaine session annuelle.

5. Composition des commissions

480 5.1 Conférences de plénipotentiaires

481 Les commissions sont composées des délégués des pays Membres et des observateurs prévus aux numéros 344, 345 et 346, qui en ont fait la demande ou qui ont été désignés par la séance plénière.

482 5.2 Conférences administratives

483 Les commissions sont composées des délégués des pays Membres, des observateurs et des représentants prévus aux numéros 354 à 358, qui en ont fait la demande ou qui ont été désignés par la séance plénière.

484 6. Présidents et vice-présidents des sous-commissions

485 Le président de chaque commission propose à celle-ci le choix des

委員会の構成

会合の招集

長の選任について委員会に提議する。

7 会合の招集

四八六 本会議の会合並びに委員会、小委員会及び作業部会の会合は、十分な余裕をもつて、会議の場所で告知する。

8 会議の開会前に提出される提案

会議の開会前に提出される提案

四八七 会議の開会前に提出される提案は、この内部規則4の規定により設置される関係委員会に本会議が割り当てる。もつとも、本会議は、あらゆる提案を直接に取り扱うことができる。

9 会議中に提出される提案又は修正案

会議中に提出される提案又は修正案

四八八 1 会議の開会后提出される提案又は修正案は、場合に応じ、会議の議長若しくは関係委員会の議長に交付し、又は会議の文書として印刷して配布するために会議の事務局に交付する。

四八九 2 書面によるいかなる提案又は修正案も、関係代表団の長又はその代理の署名がない限り、提出することができない。

四九〇 3 会議、委員会、小委員会又は作業部会の議長は、討議の進行の促進に役立つ提議をいつでも行うことができる。

四九一 4 提案又は修正案の審議すべき本文は、具体的かつ正確に表現しなければならない。

四九二 5 (1) 会議の議長又は関係のある委員会、小委員会若しくは作業部会の議長は、各場合において、会合中に提出される提

presidents et vice-presidents des sous-commissions qu'elle institue.

7. Convocation aux séances

486 Les séances plénières et celles des commissions, sous-commissions et groupes de travail sont annoncées suffisamment à l'avance au lieu de réunion de la conférence.

8. Propositions présentées avant l'ouverture de la conférence

487 Les propositions présentées avant l'ouverture de la conférence sont réparées par la séance plénière entre les commissions compétentes instituées conformément aux dispositions de la section 4 du présent règlement intérieur. Toutefois, la séance plénière peut traiter directement n'importe quelle proposition.

9. Propositions ou amendements présentés au cours de la conférence

488 1. Les propositions ou amendements présentés après l'ouverture de la conférence sont remis, selon le cas, au président de la conférence ou au président de la commission compétente ou bien au secrétaire de la conférence aux fins de publication et de distribution comme document de conférence.

489 2. Aucune proposition ou amendement écrit ne peut être présenté s'il n'est signé par le chef de la délégation intéressée ou par son suppléant.

490 3. Le président de la conférence, d'une commission, d'une sous-commission ou d'un groupe de travail peut présenter en tout temps des propositions susceptibles d'accélérer le cours des débats.

491 4. Toute proposition ou amendement doit contenir en termes concrets et précis le texte à examiner.

492 5. (1) Le président de la conférence ou le président de la commission, de la sous-commission ou du groupe de travail compétent décide dans chaque cas si une proposition ou un amendement présenté en cours

案又は修正案を口頭で通知すべきか、又は第四八八号に定める条件に従つて印刷して配布するために書面により提出すべきかを決定する。

四九三 (2) 原則として、表決に付すべき重要な提案の本文は、会議の業務用語により作成し、討議前に研究することができるように、十分な余裕をもつて配布する。

四九四 (3) また、会議の議長は、第四八八号に規定する提案又は修正案を受領したときは、場合に応じ、これを関係委員会又は本会議に送付する。

四九五 6 会議中に提案又は修正案を提出した者は、許可を得て、本会議においてこれを朗読し、又はその朗読を請求し、及びその提出の理由を説明することができる。

10 提案又は修正案の審議及び表決に必要な条件

提案又は修正案の審議及び表決に必要な条件

四九六 1 会議の開会前に提出され又は代表団によつて会議中に提出される提案又は修正案は、その審議に際して少なくとも他の一の代表団によつて支持されない限り、討議に付することができる。べきでない。

四九七 2 正当に支持された提案又は修正案は、討議の後、表決に付する。

11 看過され又は延期された提案又は修正案

四九八 提案又は修正案が看過され、又はその審議が延期されたときは、これを提出した代表団は、当該提案又は修正案がその後放置されないように注意する。

看過され又は延期された提案又は修正案

de séance peut faire l'objet d'une communication verbale ou s'il doit être remis aux fins de publication et de distribution dans les conditions prévues au numéro 488.

493 (2) En général, le texte de toute proposition importante qui doit faire l'objet d'un vote doit être distribué dans les langues de travail de la conférence suffisamment tôt pour permettre son étude avant la discussion.

494 (3) En outre, le président de la conférence, qui reçoit les propositions ou amendements visés au numéro 488, les aiguille, selon le cas, vers les commissions compétentes ou la séance plénière.

495 6. Toute personne autorisée peut lire ou demander que soit lu en séance plénière toute proposition ou tout amendement présenté par elle au cours de la conférence et peut en exposer les motifs.

10. Conditions requises pour l'examen et le vote d'une proposition ou d'un amendement

496 1. Aucune proposition ou amendement présenté avant l'ouverture de la conférence, ou par une délégation durant la conférence, ne peut être mis en discussion si, au moment de son examen, il n'est pas appuyé par au moins une autre délégation.

497 2. Toute proposition ou tout amendement dûment appuyé doit être, après discussion, mis aux voix.

11. Propositions ou amendements omis ou différés

498 Quand une proposition ou un amendement a été omis ou lorsque son examen a été différé, il appartient à la délégation sous les auspices de laquelle il a été présenté de veiller à ce que cette proposition ou cet amendement ne soit pas perdu de vue par la suite.